

**DURÉE : 3 JOURS****PRIX : 1 425 € HT**

(dont repas 66 € HT)
en sus **120 € HT** pour les frais liés
à l'examen de certification de
compétences. Les certificats sont
délivrés par l'INERIS.

SESSIONS :

A - 25>27 juin 2019 / CPE Lyon
B - 05>07 nov. 2019 / Paris

**PUBLIC :**

*Responsables, préventeurs,
animateurs, coordinateurs santé
et sécurité, services de
l'inspection, toutes personnes
participant à l'analyse des
postes de travail, à la définition
des consignes de sécurité et à la
gestion des risques dans
l'entreprise.*

Session A organisée par le :

REF **MR35**

MAÎTRISE DES RISQUES POTENTIELS LIÉS AUX NANOMATÉRIAUX POUR PRÉVENTEURS - NANOCERT PRÉVENTEUR

En vue de la certification de compétences des préventeurs

OBJECTIFS

**Intégrer le risque nano dans la politique de prévention des risques.
Identifier et évaluer les risques intrinsèques ou associés à la mise en œuvre de
nanomatériaux.
Définir et valider les moyens de prévention et de protection en fonction des
connaissances actuelles et des meilleures technologies disponibles.**

PRÉ-REQUIS FORMATION

Le stagiaire doit justifier d'une expérience récente de 2 ans dans la prévention des risques
et/ou dans la santé-sécurité au travail.

PRÉ-REQUIS CERTIFICATION

Dossier transmis à l'organisme de formation (CV du stagiaire accompagné d'une demande
de certification de l'employeur).

CONTENU

- Le référentiel NanoCERT et ses modalités.
- Définitions, propriétés et enjeux des nanos :
 - nanoparticules, nanomatériaux, nanotechnologies : définitions, caractéristiques et comportements,
 - les enjeux technologiques, économiques, scientifiques, sociétaux, réglementaires, normatifs, sanitaires et environnementaux.
- Critères d'évaluation des risques professionnels liés aux nanos :
 - les cibles professionnelles,
 - les formes « nanos disponibles »,
 - les risques pour la santé des travailleurs, pour l'environnement, pour la sécurité,
 - la responsabilité de l'employeur en matière de SST/des nanos vis-à-vis des nanos,
 - la métrologie des nanos,
 - les mesures de prévention et de protection des risques nanos pour la santé-sécurité des travailleurs et l'environnement.
- Mise en œuvre d'une politique de prévention et de management des risques nanos :
 - les méthodes d'évaluation des risques nanos,
 - la maîtrise opérationnelle et les situations d'urgence,
 - la formation, sensibilisation, communication.
- Suivi et évaluation de la politique de prévention, de management des risques « nanos » :
 - le contrôle de l'exposition,
 - traçabilité et surveillance médicale,
 - paramètres entrant dans les indicateurs de management et de performance,
 - veille réglementaire et scientifique.
- Examen par QCM et étude de cas en vue de l'obtention de la certification de compétences NanoCERT.
- Validité du certificat : 3 ans.